

Fraude fiscale : des RDV importants, des enjeux vitaux et permanents

La question de la lutte contre la fraude fiscale connaît une actualité particulièrement riche :

- Le 8 décembre le verdict du « procès Cahuzac » est connu, peine exemplaire après une affaire d'un retentissement considérable qui a une nouvelle fois démontré la nécessité de combattre et de mieux sanctionner la fraude fiscale internationale.
- Le 12 décembre se tient le procès en appel d'Antoine Deltour, de Raphaël Halet et Edouard Perrin : ces « lanceurs d'alerte » à l'origine de l'affaire Luxleaks ont permis de révéler la réalité de la concurrence fiscale et des accords passés entre le gouvernement luxembourgeois et de nombreuses entreprises permettant à ces dernières de baisser considérablement leur impôt.
- Le 9 janvier se tient le procès de Jon Palais qui a emprunté des chaises d'une agence bancaire impliquée dans les schémas d'évasion fiscale pour révéler, par son action et celle de nombreuses autres personnes, l'ampleur et le scandale de l'évasion fiscale internationale.
- Dans la période, les révélations dans le cadre de l'affaire « footleaks » montrent également la gravité des actes commis par l'industrie de l'ingénierie financière et fiscale et les dommages causés par l'évasion fiscale.
- Le 12 janvier verdict de l'affaire Guy Wildenstein, le 19 janvier reprise des débats du procès de Serge Dassault accusé d'avoir dissimulé 31 millions d'euros sur des comptes non déclarés au Liechtenstein, au Luxembourg via une société immatriculée aux Îles Vierges, procès en avril 2017 de Thomas Thévenoud et toujours en 2017 des ex-dirigeants du groupe Wendel...

Depuis près de 9 ans, les affaires ne cessent de se succéder : Liechtenstein, «HSBC », Cahuzac, Thévenoud, Swissleaks, Luxleaks, Panama papers, Footleaks...

Elles ont toutes de nombreux points communs : les sommes particulièrement élevées en jeu, la volonté manifeste d'échapper au paiement de l'impôt, la réalité de l'organisation de l'industrie de la délinquance financière ou encore la capacité d'agir sans tenir compte des frontières.

Elles révèlent toutes une inquiétante réalité : la complicité de certains États, le décalage entre les discours officiels tenus depuis de nombreuses années (visant à en finir avec les paradis fiscaux par exemple), l'impuissance des pouvoirs publics à combattre efficacement, ces phénomènes, l'affaiblissement des services de l'État chargés de combattre l'évasion et la fraude fiscales ou encore les conséquences en termes de dégradation des comptes publics, de hausse des inégalités ou encore d'incapacité à faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques.

Solidaires Finances Publiques :

- n'a cessé et ne cessera de livrer au débat public ses estimations, analyses et propositions en matière de renforcement des moyens humains, juridiques et matériels des services engagés dans la lutte contre la fraude fiscale, estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an (à titre d'exemple du décalage entre les déclarations politiques et la réalité, on rappellera que les services de contrôle fiscal de la Direction générale des finances publiques ont perdu plus de 3000 emplois depuis 2010),
- soutient les lanceurs d'alerte Antoine Deltour, Raphaël Halet et Edouard Perrin et espère que leur rôle de salubrité publique sera reconnu,
- sera activement présent le 9 janvier pour défendre Jon Palais et participera au procès de l'évasion fiscale qui se tiendra ce jour-là en marge du procès de Jon.